

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Jonquière, tenue le lundi 7 avril 2025, à 18 h 30, en mode virtuel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE

La présidente de la Caisse, Mme Véronique Lavoie, agit comme présidente d'assemblée. Elle est accompagnée dans l'animation par la secrétaire du conseil d'administration, Mme Cathy Boily, le directeur général M. Marc Desmeules, Mme Monika Fillion, adjointe à la direction générale et par M. Kevin Couture, directeur développement de marché. Un technicien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Mme Lavoie annonce la récente nomination de M. Marc Desmeules au poste de directeur général.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, Mme Cathy Boily introduit la capsule vidéo portant sur les règles de fonctionnement de la plateforme de webdiffusion.

PRÉCISIONS SUR LES MEMBRES

Mme Boily précise que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle, seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct, et en différé.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Comme il y aura de la votation en direct pour cette assemblée à distance, la présidente recommande :

M. Kevin Couture
Mme Monika Fillion

afin d'agir comme scrutateurs étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé.

Sur la proposition de (retiré), appuyé par (retiré), il est résolu à l'unanimité de nommer M. Kevin Couture ainsi que Mme Monika Fillion, à titre de scrutateurs d'assemblée.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Mme Cathy Boily, secrétaire du conseil d'administration.

Sur la proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité que l'assemblée se poursuive selon le modèle d'ordre du jour suggéré et lu par la secrétaire.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 AVRIL 2024

La présidente mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, les officiers n'en font pas la lecture ni le résumé.

Sur la proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 soit adopté tel que rédigé.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de livrer le rapport en titre, Mme Lavoie présente les personnes qui ont fait partie du conseil d'administration pour la dernière année.

Ensuite, elle présente le rapport du conseil d'administration en revenant sur les principales réalisations pour l'année financière 2024, se rapportant entre autres :

- Au 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins ;
- À la présence du Mouvement Desjardins pour ses membres ;
- Aux solutions numériques innovantes ;
- Aux actions concrètes pour le développement durable.

Elle termine en honorant le travail effectué par les employés, gestionnaires et administrateurs. Par ailleurs, elle remercie tous les membres pour leur fidélité.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Mme Lavoie présente le rapport sur la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année, soit :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

Présentation d'une capsule vidéo sur les résultats financiers de la Caisse pour l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

Des remerciements aux employés, aux administrateurs, ainsi qu'aux membres, sont transmis par le directeur général pour ces excellents résultats financiers.

Des remerciements sont faits à M. Luc Guillemette pour son engagement exceptionnel au cours des 6 dernières années au poste de directeur général de la Caisse Desjardins de Jonquière.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Cathy Boily, présidente du comité ayant le mandat en coopération, présente le rapport en titre pour la dernière année, qui fait mention de plusieurs éléments, soit :

- L'adoption d'un nouveau plan d'engagement et de proximité ;

- La politique de contribution rendue publique sur le site Internet de la Caisse.

Afin d'en découvrir davantage sur les engagements de la caisse, Mme Boily invite les participants à regarder une capsule vidéo qui présente les projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissements, comme le prévoit le plan d'engagement et de proximité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sont invités par la présidente à soumettre toute question ou commentaire sur certains sujets plus spécifiques. Elle précise que si le temps ne permet pas de le faire, un suivi est assuré dans les meilleurs délais.

Aucune question n'a été soulevée de la part des membres.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Présentation d'une capsule vidéo présentant la ristourne, élément distinctif de la coopérative.

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration par le directeur général, M. Marc Desmeules.

La proposition de versement pour l'année 2024 est donc de 2 051 911 \$. Cette proposition est composée de la ristourne aux membres pour un montant de 1 812 363 \$ et d'un versement au Fonds d'aide au développement du milieu, soit la ristourne collective, pour un montant de 239 548 \$.

À la suite de la présentation détaillée, **sur la proposition de (retiré) appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité** que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente profite de cet instant pour souligner la contribution de messieurs Jérôme Bouchard et Marc-André Pedneault en tant qu'administrateurs au sein du conseil d'administration puisqu'ils ne renouvellent pas leur mandat.

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Mme Véronique Lavoie, présidente du conseil d'administration, agira comme présidente d'élection et Mme Cathy Boily, secrétaire du conseil d'administration, agira à titre de secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Mme Lavoie profite de cet instant pour rappeler la démarche du profil collectif enrichi.

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le rapport du comité de mise en candidature est présenté par Mme Cathy Boily.

Mme Boily précise que conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025.

Pour l'assemblée de cette année, quatre (4) postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : gestion financière, comptabilité et le développement durable ;
- 2 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires ont également été invitées à soumettre leur candidature ;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans et 2 de 65 ans et plus ;
- une personne représentant le milieu communautaire ;
- Une répartition équilibrée entre des administrateurs et administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures est souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six (6) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Elle termine en précisant qu'un document de présentation de toutes ces personnes a déjà été déposé sur le site Internet de la caisse, où les membres peuvent consulter leur profil et lire leur texte de motivation à briguer un poste au sein du conseil d'administration.

Elle poursuit en présentant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur, soit :

- M. Hugues Bolduc
- Mme Chantale Durand
- M. Martin Ferland
- Mme Naomi Gaudreault
- M. Robin Guméry
- M. Alexandre Pilote

Un tableau synthèse qui présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles viennent répondre aux critères recherchés est présenté aux participants.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Présentation d'une capsule vidéo dans laquelle tous les candidats font valoir leur candidature.

5.2.4 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Précisions mentionnées par la présidente, Mme Véronique Lavoie, sur les modalités entourant le vote, soit :

- Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et l'élection des administrateurs ;
- La réécoute de notre assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse ;
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse ;
- Il y aura des moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou par la borne de votation à l'aide de consignes claires.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTE EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 11 avril prochain.

En réponse à M. René Durocher, Mme Lavoie indique qu'une trentaine de membres assistent en direct à l'assemblée. Elle ajoute que la possibilité de réécouter l'assemblée sur le site Internet de la caisse permet d'augmenter le nombre de visionnements.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Précisions sur l'annonce des résultats par la présidente.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement ;
- Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse ;
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente remercie tous les participants présents à cette assemblée.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus :

PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

96,35 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est alors adoptée.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 4 membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

- **Mme Chantale Durand**
- **M. Martin Ferland**
- **Mme Naomi Gaudreault**
- **M. Robin Guméry**

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril 2025, à 11 h 57.

Véronique Lavoie, présidente

Cathy Boily, secrétaire